



LA REVUE DE PRESSE **DES CRUES**

Crue du 7 juin 2016

Extrait de la Voix du Nord paru le 8 juin 2016

**LE SECTEUR ÉPARGNÉ PAR LES INTEMPÉRIES
AUDOMAROIS.** Les orages ont épargné l'Audomarois, hier après-midi. La faisanderie de Thiembronne a toutefois subi les outrages du ciel. De la grêle tombée en abondance vers 14 h 30 a fait monter le niveau d'eau dans l'élevage. Une trentaine de bêtes, sur les cinq mille en présence, n'ont pas survécu. Les exploitants s'inquiètent aussi du stress subi par les autres animaux.

L'état de catastrophe naturelle reconnu après l'orage du 7 juin

THIEMBRONNE. Le village fait partie d'une fournée de trente-six nouvelles communes du Pas-de-Calais à pouvoir bénéficier de l'état de catastrophe naturelle suite au violent orage du 7 juin qui avait entraîné des coulées de boue. L'information a été publiée au Journal Officiel, vendredi 12 août.

Cette reconnaissance devrait permettre aux habitants qui ont subi des dégâts lors de cet épisode météorologique d'obtenir de meilleures réparations.

La faisanderie avait notamment été particulièrement touchée par la chute de grêle. Une trentaine de bêtes n'avait pas résisté à l'orage, mais les pertes se sont révélées bien plus lourdes dans les jours suivants.

« Il a fallu nettoyer les poulaillers pendant quinze jours, plus de mille bêtes ont décroché », raconte Na-



Des coulées de boue avaient causé d'importants dans le Nord - Pas-de-Calais, en juin, suite à de violents orages. PHOTO ARCHIVES « LA VOIX »

dine Pruvost dont le mari, José, s'occupe de l'élevage des volatiles. À 7 € l'oiseau, on comprend que le manque à gagner est important pour la structure qui élève vingt mille faisans et quinze mille perdreaux.

Nous avons essayé d'obtenir la réaction du maire, Sylvie Roland, suite à cette reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, mais nous ne sommes pas parvenus à entrer en contact avec elle, hier. ■ D. MO.